

LA LETTRE



Communauté de communes
**Pays
d'Astrée**

DES

COUZANAIS

Bulletin d'information de la commune de SAIL-SOUS-COUZAN
<http://www.sail-sous-couzan.com>

Mai 2015 – N° 22

Mesdames, Messieurs, chers Couzanais,

Au cours des nombreuses réunions qui jalonnent la vie d'un maire, j'entends régulièrement des collègues se plaindre de ne pas rencontrer assez souvent les élus qui nous représentent.

Dans ces occasions, je ne peux m'empêcher de penser que nous avons eu la chance de pouvoir compter sur un élu disponible et efficace au sein de l'institution départementale en la personne de Joël EPINAT.

Cher Joël, ta modestie risque d'en souffrir, mais mes collègues de l'équipe municipale sauront te le confirmer, j'ai été pleinement satisfait de pouvoir m'appuyer sur toi pour défendre nos intérêts au mieux. Et je l'ai été d'autant plus que pour une petite commune comme la nôtre, l'aide du Conseil Départemental est absolument indispensable lorsqu'il s'agit de financer la réalisation d'un équipement. Nous ne pourrions envisager le moindre investissement un tant soit peu important sans le soutien du département.

Le projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) précise que les départements demeurent confortés dans leurs compétences de proximité et de solidarité territoriale. Les trois principales compétences départementales pérennisées sont la gestion des routes départementales, des collèges et des solidarités sociales.



Fabienne Buccio (préfète) et Joël Epinat dégustent l'eau gazeuse.

Les deux compétences transférées à la Région sont l'économie et les transports. Enfin les compétences partagées entre le Département et la Région restent le tourisme, la culture, le sport et la vie associative.

J'adresse toutes mes félicitations aux nouveaux conseillers départementaux en souhaitant que cette proximité et ce dialogue amical qui les caractérisent résistent au cœur de ce nouveau canton de BOEN composé de 55 communes. Je les remercie à l'avance de l'aide qu'ils voudront bien apporter à notre commune.

Le maire, Ludovic Buisson.

Nous vous rappelons que toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Conseil municipal du 10 septembre 2014

Demande de subvention travaux intérieurs Eglise St-André

Un dossier complet sera transmis au Conseil Général avec un plan de financement et un échéancier.

Demande de subvention travaux d'aménagement route de St-Just. Programme contrat communal simplifié (COCS)

Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Général concernant les travaux de la Route de St Just. Estimatif des travaux réalisé par le Bureau d'Etudes F2i d'un montant de 313 272.75 € HT pour les travaux d'aménagement.

Demande de subvention travaux d'assainissement et d'eau potable route de St-Just (COCS)

Sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne concernant les travaux d'assainissement et d'eau potable de la Route de St Just. L'estimatif des travaux réalisé par le Bureau d'EtudesF2i s'élève pour la partie assainissement et eau potable à 433 886.25 € HT.

Reconduction d'une ligne de trésorerie de 80 000€

M. le Maire propose de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire une ouverture de crédit à court terme de 80 000 € destinée à faciliter l'exécution budgétaire dans l'attente de versement de subventions.

Emprunt à court terme auprès du Crédit Agricole Loire Haute Loire : Aide à un besoin ponctuel de Trésorerie

M. le Maire informe qu'il serait souhaitable de contracter un emprunt à court terme pour pouvoir régler les dernières factures des travaux de l'Eglise. Prêt à court terme de 60 000 € pour une durée de 2 ans au taux fixe de 1.37%.

Restauration de la ripisylve du Lignon au titre du contrat de rivière – Natura 2000 Lignon du Forez

Au titre du contrat de rivière-Natura 2000, la Syndicat Mixte du bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy se propose de procéder à l'entretien de la ripisylve des berges du Lignon à ses propres frais afin de conserver la valeur écologique et paysagère que constitue ce cours d'eau.

Temps d'activité périscolaire 2014-2015

Il convient de fixer le tarif du Temps d'Activité Périscolaire. Après plusieurs réunions et discussions entre élus des deux communes, le conseil municipal propose le tarif de 1.50 € par jour et par enfant.

Conseil municipal du 8 octobre 2014

Bureau de Poste

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour transformer le bureau de Poste en Relais Poste Commerçant.

Monsieur le Maire souhaite apporter une précision au conseil municipal relative aux opérations effectuées dans un Relais Poste ; ces opérations sont confidentielles et le commerçant n'a pas accès aux comptes des particuliers.

Règlement d'utilisation pour le prêt de matériel communal (tables, bancs, barnum)

Le CM approuve le règlement d'utilisation pour le prêt de matériel communal à compter du 1er janvier 2015 ainsi que le versement d'une caution de 200€ demandée au bénéficiaire au moment de la prise en charge totale ou partielle du matériel.

Centre Culturel – Tarifs 2015

Tarifs 2015 de location du centre culturel.
A noter qu'une caution de 260€ est réclamée lors de la réservation.
Instauration d'un forfait chauffage de 50€.

Location de :	Résidents de Sail	Autres personnes	Associations de Sail : gratuit Puis à partir de la 3ème :
Tout le centre	180 €	260 €	90 €
Hall + cuisine	85 €	260 €	45 €
Salle réunion + hall + cuisine	100 €	260 €	50 €

Les clés seront à récupérer le vendredi matin à l'accueil de la Mairie entre 11 et 12 Heures et seront à remettre le lundi matin en mairie avant 12 Heures.

Programme voirie 2015-demande de subvention

Réfection de la chaussée Voie Communale n°6 « Rue des rives du Lignon » : Le CM approuve les devis établis par la Direction Départementale des Territoires de la Loire d'un montant de 121 630 € HT et sollicite une subvention du Conseil Général au titre de l'enveloppe cantonale de voirie.

Réfection du trottoir Rue des Promenades et création d'un cheminement piéton le long du Chagnon : ces travaux bénéficient d'une subvention au titre des Amendes de police.

Le CM valide le devis de la SARL SEVAL CHAZELLE TP d'un montant de 34 211.70 € HT.

Conseil municipal du 25 novembre 2014

Budget : restes à réaliser

Afin de régler les factures d'investissement avant le vote du budget 2015, il est indispensable de prévoir les restes à réaliser en reportant les programmes des travaux prévus sur l'exercice 2014 et non achevés sur celui de 2015.

Le Conseil Municipal décide de reporter les crédits au budget primitif d'un montant de 30 285.69 € au Chapitre 21 et d'un montant de 244 200 € au Chapitre 13.

Création d'un poste de rédacteur

Les instances paritaires du Centre de Gestion 42 ont retenu la candidature de Mme Emmanuelle BOUCHELACHEM au titre de la promotion interne 2014, au grade de rédacteur territorial. M. le Maire propose l'intégration de Mme Emmanuelle BOUCHELACHEM en tant que Rédacteur Territorial à Temps Complet, à compter du 1er janvier 2015.

Versement prime de fin d'année aux personnels de la commune titulaires ou stagiaires.

Le Conseil Municipal approuve le versement de la prime de fin d'année pour chaque agent.

Nomination Agents Recenseurs pour le recensement de la population en 2015

Il convient de recruter 3 agents recenseurs pour le recensement de la population en 2015.

Le Conseil Municipal approuve le recrutement de Mme LUSERGA, de Mme GRACIA et de M. AUBERT, comme agents recenseurs du 15 janvier 2015 au 15 février 2015.

Monsieur Jean AUBERT et Monsieur Bruno CARPENTIER n'ont pas souhaité participer au vote.

Mise en place du Compte Epargne Temps

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place du Compte Epargne Temps et autorise son Maire à signer le règlement qui sera transmis au Centre de Gestion pour avis du Comité Technique Paritaire.

Chantiers éducatifs 2015

Mme CARRERAS, adjointe au Maire, a reçu un courrier du Conseil Général – Délégation à la Vie Sociale - concernant les chantiers éducatifs pour l'année 2015 et le contingent d'heures souhaité par la commune. Le Conseil Municipal décide le renouvellement du dispositif des chantiers éducatifs pour 2015, sur la base de 270 heures, ci-dessus à l'unanimité des voix.

Remplacement de l'ensemble de régulation des vestiaires du foot.

Il serait souhaitable de procéder au remplacement de l'ensemble de régulation du vestiaire et de la salle de réunion du foot.

Le CM valide le devis de la Sarl JP ROBERT d'un montant HT de 12 026.00 € et fixe ce remplacement au budget 2014.

Installation d'une chaudière à la mairie

Les bureaux de la mairie (partie administration) sont chauffés grâce à la chaudière du centre culturel. Vu la vétusté de cette dernière et les cycles de chauffage très différents entre ces deux bâtiments (liés à leur utilisation), il serait souhaitable d'installer une chaudière indépendante destinée à chauffer la mairie et le club des jeunes.

Le CM valide le devis de la Sarl JP ROBERT d'un montant HT de 4 874.00 € et fixe cette installation au budget 2014.

Concours du receveur municipal – attribution d'indemnité

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'indemnité au receveur municipal, Melle Adeline BROCHIER.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2013

Le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la Commune. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2013.

Le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la Commune. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Travaux sur station d'épuration Les places

Une remise en état du motoréducteur de la station d'épuration des Places devient urgente.

Le CM valide le devis de l'Entreprise SYNTEAU d'un montant HT de 2 700.00 € et fixe ce montant au budget 2014.

Travaux sur station d'épuration Le Bourg

Le remplacement d'une pompe FLYGT pour la station d'épuration du Bourg est nécessaire.

Le CM valide le devis de l'Entreprise Applications Rechargements Techniques d'un montant HT de 2 800.00 et fixe ce montant au budget 2014.

Tarifs cimetières et colombarium 2015

Cimetière - concession de 3 corps	405 €
Cimetière - concession de 6 corps	810 €
Colombarium	960€ les 3 urnes pour 30 ans

Courrier aux associations concernant l'utilisation du Centre Culturel :

Le centre culturel reste le bâtiment le plus énergivore et onéreux de la commune. Il représente à lui seul 50 % de la dépense énergétique des bâtiments communaux.

Si le chauffage est nécessaire, un forfait de 50 €uros sera désormais appliqué.

Une rencontre avec les associations sera proposée en 2015 pour planifier les manifestations de 2016.

Convention de partenariat entre ERDF et la commune

Lors du mandat précédent, une convention de partenariat avait déjà été signée et une mise à jour de cette convention « renforcer la proximité » est nécessaire.

Le Conseil Municipal autorise son maire à signer la convention pour une période de 2 ans.

Tarif Centre Culturel 2015 (additif à la délibération du 8 octobre 2014)

Lors du conseil municipal du 9 octobre 2014, le CM avait délibéré et adopté les tarifs du centre culturel pour l'année 2015.

Après discussion et proposition de la commission vie associative, il serait nécessaire d'appliquer un tarif pour l'utilisation temporaire du Centre Culturel n'excédant pas 4 heures. Un tarif de 20 € est approuvé à l'unanimité.

Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP)

RPA LE COLOMBIER

Une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Etablissement Recevant du Public concernant la Résidence pour Personnes Agées le Colombier a été enregistrée et sera transmise à la Sous-Préfecture de Montbrison le 2 décembre 2014 sous le numéro AT 042 195 14 M0001.

Le Conseil Municipal approuve le dépôt de demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Etablissement Recevant du Public concernant la Résidence pour Personnes Agées le Colombier.

Conseil municipal du 6 janvier 2015

Emprunt à court terme auprès du Crédit Agricole Loire Haute Loire : Aide à un besoin ponctuel de Trésorerie

Afin de solder la ligne de trésorerie dont l'échéance est au 31 janvier 2015, un emprunt de 100 000 € sera contracté (adapté aux délais de remboursement des subventions ou TVA) pour une durée de 2 ans au taux fixe de 1.19%.

Contrat emploi avenir (renouvellement)

M. DURIS a réalisé d'importants travaux de maçonnerie.

M. le Maire propose à l'assemblée de lui renouveler son contrat pour une durée de 1 an à 35 heures hebdomadaire.

Extinction de l'éclairage public la nuit à partir du 2 mars 2015

Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin de réfléchir à l'extinction de l'éclairage public la nuit.

Installation d'une terrasse dans le domaine public

Suite à une demande formulée par un commerçant, le Conseil Municipal approuve la création d'une terrasse dans le domaine public dont la mise à disposition fera l'objet d'une convention signée par les deux parties.

Conseil municipal du 17 mars 2015

budget communal

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget primitif 2015
	763 061 €	545 476 €	744 291 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget primitif 2015
	763 061 €	781 001 €	744 291 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget primitif 2015
	1 052 314 €	463 997 €	858 583 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget primitif 2015
	1 052 314 €	653 186 €	858 583 €

budget eau et assainissement

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION :	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget primitif 2015
	270 758 €	111 287 €	269 557 €

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION :	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget primitif 2015
	270 758 €	117 773 €	269 557 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget primitif 2015
	190 713 €	24 478 €	190 519 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget primitif 2015
	190 713 €	24 671 €	190 519 €

Taux des impôts locaux 2015

Le CM décide d'augmenter de 1 % les taux des impôts locaux pour 2015. Il fixe ainsi le Taux de la Taxe d'Habitation à 4.18 %, la Taxe Foncière sur le Bâti à 9.60 % et la Taxe Foncière sur le non-bâti à 34.94 %,

Eau et assainissement – Tarifs 2015

Prix de l'eau potable (le m ³)	1,30 €
Taxe d'assainissement (le m ³)	1,05 €
Prime fixe	27,50 €

Camping Municipal – Tarifs 2015

Tarifs	
du 15 avril 2015 au 15 octobre 2015	1 emplacement + voiture  4€ par nuitée et par personne de plus de 13 ans
	1 emplacement + camping-car  6€ par nuitée et par personne de plus de 13 ans
	Branchement électrique 2,5 €
du 15 avril 2015 au 15 octobre 2015	Garage mort 3 €
du 16 octobre 2015 au 31 mars 2016	Garage mort 1 €

Forfaits et caution	
Forfait couple	729 €
Forfait personne seule	558 €
Caution gens de passage	200 € ou pièce d'identité

Personnel communal

Le Conseil municipal autorise son Maire à recruter un agent technique en contrat aidé pour une durée hebdomadaire de 24 heures pour un an. Cet agent effectuera l'entretien de locaux (école, mairie, camping) et la régie du camping municipal.

Eclairage public

Depuis le 2 mars 2015 de 23 h 30 à 5 h 30, l'éclairage public est interrompu la nuit.

Le nombre de points lumineux sur la Commune est très important et après plusieurs visites sur place, entre les élus, M. VIAL de l'entreprise Bouygues et M. JOLY du SIEL, il apparait que certains points lumineux ne sont plus nécessaires.

M. le Maire propose au CM la dépose de 106 points lumineux pour un montant de 5 508 € HT et la dépose des poteaux bétons le long de la RD6 et du câble d'éclairage public pour un montant de 1 836 € HT, soit un montant total de 7 344 € HT.

CLUNY : Modification des Représentants de la Commune auprès de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens

Notre commune est représentée par M. Pierre BERNARD et M. Frédéric DURAND. M. DURAND ne souhaitant plus participer aux travaux de cette fédération, La CLEF propose au CM les candidatures de M. et Mme DAUBLAIN

Soutien aux centres hospitaliers

Nous réaffirmons notre vigilance la plus forte et complète qui soit afin que soit donné les garanties fortes et durables du maintien de service public, et que le projet de modernisation soit cohérent et respectueux d'un parfait accès aux soins pour l'ensemble de nos territoires.

Eglise St-André – Travaux intérieurs / Maîtrise d'œuvre

Le CM décide de ne pas donner suite, pour l'instant, au contrat de maîtrise d'œuvre car la subvention du CG attendue pour la deuxième tranche des travaux des façades n'a pas encore été perçue, et aucune réponse favorable d'aide financière du Conseil général n'a été formulée concernant ces travaux intérieurs.



Travaux réalisés

- Aménagement de la butte entre l'école et l'église, réalisé par les employés. (Plantation d'arbustes)
- Installation d'une régulation dans la chaufferie des vestiaires du foot (Subventionnée par les certificats d'économie d'énergie du SIEL)
- Remise à neuf du trottoir longeant les HLM de l'avenue des promenades (Subventionnée par les amendes de police du conseil général)
- Aménagement d'un passage pour piétons le long du Chagnon, route de Saint Just (subventionné par les amendes de police du conseil général)
- Extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h30 avec pose de panneaux d'information.

Liste des associations de la commune

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Franck Derory 04 77 24 52 37

TOUT EN DANSE

Sylvie Roffino 06 58 88 83 94

ADMR

Simone Daval 04 77 24 52 71

AS COUZAN

Patrice Portailier 04 77 97 58 48

BIBLIOTHEQUE

Claude Raillère 04 77 24 55 29

BOULE DES ROSSIGNOLS

Didier Combe 04 77 24 65 78

BOULE DES PLACES

Marcel Thévenet 04 77 97 68 19

CLUB DES JEUNES

Cécilien Chazelle 06 17 69 37 46

CLUB LOISIRS

Colette Portailier 04 77 24 52 87

CLUB DE GYM (douce)

Michele Roue 04 77 24 52 44

CLUB DE GYM (tonique)

Colette Maisonhute 09 61 27 28 43

COMITE DES FETES

André Carreras 04 77 24 54 16

LA CLEF

Pierre Bernard 04 77 97 69 08

SOCIETE DE CHASSE

Nicolas Rolland 06 82 17 75 88

SOU DES ECOLES

Laurence Larmet 04 77 24 48 40

Rose Buisson 06 48 22 91 05

soudesecoles.rpi.leigneux.sail@gmail.com

TENNIS CLUB COUZAN ASTREE

Mme Christelle Bruno

RAID NATURE 42 Le dimanche 20 septembre 2015 à Sail sous Couzan !!!

Le Raid Nature 42, est né en 2006 d'une volonté commune de la part de plusieurs comités départementaux de Sports de nature, du Conseil Départemental de la Loire et du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire. L'idée étant de rassembler les comités départementaux de sports et loisirs de nature autour d'un projet commun, et de créer un évènement permettant de mettre en valeur les différents sites du département.

Sont aussi associés les comités départementaux sportifs de course d'orientation, athlétisme, cyclisme, montagne escalade, canoë kayak et tir à l'arc.

Les parcours sont tracés en milieu naturel. La progression se fait par équipe de 3 concurrents.

Chaque année, plus de 500 concurrents participent à la manifestation.

3 parcours seront proposés avec des niveaux de difficultés et des distances différentes : un parcours dit « sportif », un parcours « découverte » et un parcours « famille ». Le raid sportif s'adresse aux plus de 18 ans, le parcours représente à peu près 50 kms, il faut compter de 4 à 7 heures (90 équipes). Le raid découverte s'adresse aux plus de 14 ans, et compte à peu près 30 kms avec les mêmes disciplines, mais se réalise entre 2 et 4 heures (80 équipes). Le raid famille est destiné aux plus de 10 ans ainsi qu'aux personnes handicapées

Les tracés sont réalisés par les techniciens des comités départementaux.

Vous trouverez plus d'informations sur le site du conseil départemental : raidnature42.fr

Jeu « sur les chemins de Sail »

Au cours de vos promenades sur les chemins de Sail sous Couzan, retrouvez les lieux où ont été pris ces clichés insolites.

1^{er} prix : un repas offert par le restaurant Les Sires de Sémur.

2^{ème} prix : un soin offert par Zolie Nature.

3^{ème} prix : un lot surprise.

Bulletin réponse sur papier libre à déposer à la mairie avant le 31 mai 2015

Règlement : le tirage au sort sera fait en mairie parmi les bonnes réponses aux 8 photos. Les 3 gagnants seront contactés par la mairie. Réponses sur papier libre à déposer en mairie. N'oubliez pas d'indiquer vos noms, prénoms, numéros de téléphone et adresse.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

Château de Couzan

Cet été, du 29 juin au 19 juillet, aura lieu au château de Couzan un chantier de fouilles archéologiques organisé par la DIANA avec une quinzaine d'étudiants américains, allemands, italiens, anglais, belges et français. C'est à ce jour le seul chantier archéologique de la Loire financé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

La DIANA recherche une personne pour assurer des permanences au château et commenter des visites.

Si vous êtes intéressés merci de contacter rapidement Christophe MATHEVEAU au 06 64 72 33 01

Rencontre avec Julie, esthéticienne à Sail Sous Couzan



En quelques mots présentez vous?

Julie Hodin, je vis en couple et je suis maman de 2 filles (Lilie, 8 ans et Zola, 2 ans).
Je suis esthéticienne diplômée depuis 14 ans. J'habite Sail sous Couzan depuis 3 ans, rue des Roches.

Pourquoi avoir ouvert un institut à Sail?

Suite à un licenciement et riche de mes précédentes expériences professionnelles, la création de mon entreprise a été pour moi une évidence. J'ai choisi de m'installer à Sail pour apporter un service supplémentaire, les soins esthétiques. J'ai souhaité m'installer en milieu rural afin de proposer un institut chaleureux et convivial.

Qui sont les personnes qui fréquentent votre institut?

Ma clientèle est en majorité féminine et de tout âge...de Sail sous Couzan mais également des villages alentours (St-Georges en Couzan, Chamazel, St-Just en Bas, St-Sixte, etc..).

Un bilan depuis l'ouverture?

Après 18 mois d'activités le bilan est plutôt positif et je tiens d'ailleurs à profiter de cet article pour remercier la population Couzanaise et alentours de m'avoir donné ma chance en venant découvrir l'institut Zolie Nature.

De nouveaux projets sur Sail?

Afin de toujours satisfaire ma clientèle mais aussi parce que j'aime apprendre et me tenir informée des nouvelles techniques. Il y aura donc régulièrement des évolutions dans ma carte de soins. Il y aura également des nouveautés en boutique, nouvelle collection de bijoux, mais aussi les looks de maquillage Bio Zao.

Au printemps vous pourrez découvrir l'implantation d'une marque de produits solaires Bio!!!!

Les horaires?

Lundi : 9h – 17h non stop

Mardi, jeudi, vendredi : 9h-18h non stop (18h–20h sur RDV)

Samedi : 9h – 13h non stop (13h – 17h sur RDV)

Julie merci et bonne continuation !!!

Communication

Le quotidien Le Progrès met désormais à disposition des organisateurs d'événements de loisirs locaux ou régionaux, un outil permettant de diffuser largement et gratuitement leurs événements sur leurs supports numériques et papier.

Spectacle, concert, conférence, exposition, visite, stage ou atelier, vide-grenier, randonnée, concours, salon, soirée étudiante, thé dansant, manifestation sportive,...tous les événements de loisirs ouverts au grand public peuvent y figurer.

<http://www.leprogres.fr/organisateur>

Si vous souhaitez qu'une photo de vos événements familiaux (naissance, mariage, etc...) paraisse dans la presse locale, n'hésitez pas à contacter Michèle DEVEAUX, notre correspondante à l'adresse suivante : michele.deveaux@wanadoo.fr

LOTISSEMENT "Les Oréades" LOTS A VENDRE

31.90€ TTC le m²

Surfaces de 800 à 1400 m²
TÉL. MAIRIE SAIL-SOUS-COUZAN
04 77 24 52 62

Agenda

- Samedi 13 juin.....Journée anniversaire des « 20 ans de l'AS Couzan »
- Samedi 20 juin.....Fête de la musique au centre culturel (La CLEF)
- Samedi 27 juin.....Spectacle de danse au centre culturel (Tout en Danse)
- Dimanche 28 juin.....Vide-grenier dans le village (Comité des fêtes)
- Week-end du 4 et 5 juillet.....Fête patronale (Comité des fêtes)
- Samedi 4 juillet.....Concours de pétanque des pompiers à 14H au stade Aimé Jacquet.
- Dimanche 30 août.....Repas des anciens (CCAS)
- Samedi 5 septembre.....Foire artisanale (Club des jeunes)
- Week-end du 12 et 13 septembre....Orgues de Barbarie (Comité des fêtes)
- Dimanche 20 septembre.....Le RAID nature 42, épreuve sportive qui se déroula la journée sur tout le territoire de la commune (Conseil Départemental)
- Dimanche 4 octobre.....Thé dansant (Club loisirs)



Cet agenda a pour but d'informer le mieux et le plus tôt possible les Couzanais. Il est important que les associations du village nous informent des dates pour les prochains événements ou manifestations qu'elles souhaitent organiser.

mairie.accueil@sail-sous-couzan.com

Nous vous rappelons également qu'un guide trimestriel des manifestations existe pour le territoire de la communauté de communes. Il est disponible en mairie et dans les différents lieux d'accueil au public. Ce guide constitue une réelle opportunité d'attirer à chaque événement, un plus grand nombre de personnes. N'oubliez pas de transmettre vos dates à l'Office de Tourisme du Pays d'Astrée : ot.pays-astree@wanadoo.fr

Etat civil

<u>Naissances :</u>	Août 2014	MURE Anaé
	Octobre 2014	PENEL Ysalis
	Octobre 2014	CLEMENT Timéo
	Novembre 2014	SARTORI Nolan
	Novembre 2014	CHEVRIN Ethan
	Décembre 2014	VIGNON Emie
	Mars 2015	BOUCHARD Léo
<u>Mariage :</u>	Décembre 2014	COLAS Alexandre et FOUQUET Désirée
<u>Décès :</u>	Octobre 2014	BESSET Marcelle
	Octobre 2014	FONTLUPT Charlotte
	Décembre 2014	ROSSLER Benoit
	Janvier 2015	FUVEL Marie
	Janvier 2015	PRACHAY Joseph
	Janvier 2015	DURAND Bernard
	Février 2015	PEURIERE Charles
	Mars 2015	MICHALET Pierre
Mars 2015	DEVEAUX Renée	
Avril 2015	DEVEYE Henri	
Avril 2015	LAVEILLE Roger	